



YOUR
ENTRY
EXPERTS.

EN 16005 NORME DE SÉCURITÉ.

LA NORME DE SÉCURITÉ POUR **PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES**

En avril 2013, la nouvelle norme EN 16005 qui couvre la sécurité des personnes utilisant des portes automatiques piétonne est entrée en vigueur. EN 16005 est une nouvelle norme européenne qui s'applique à tous les pays membres de l'Union européenne.



QUE COUVRE LA NORME EN 16005 ?

Cette nouvelle réglementation spécifie les exigences de la sécurité d'utilisation des blocs-portes motorisés pour piétons utilisés pour un accès normal, ainsi que ceux utilisés comme issues de secours et comme blocs-portes coupe-feu et/ou coupe-fumées. Les blocs-portes motorisés pour piétons coulissants, battants et tournants, y compris les blocs-portes éclipsables et les blocs-portes pliants, avec un tablier se déplaçant horizontalement doivent être conformes à la norme EN 16005, ainsi qu'à la législation déjà en vigueur.

La norme EN 16005 doit être respectée pour toutes les nouvelles installations. Cette nouvelle norme ne s'applique pas aux portes déjà installées, mais celles-ci peuvent être soumises à des essais pour évaluer les risques d'accidents et si nécessaire, adaptées conformément à la norme EN 16005.

REEMPLACEMENT DES NORMES EXISTANTES

Il est important de savoir que toutes les normes nationales existantes seront remplacées par la norme EN 16005, si elles ne sont pas conformes à ladite norme.

QU'ATTEND-ON DE VOUS ?

- Les nouvelles installations doivent être totalement conformes à la norme EN 16005.
- La mise en service finale de la porte doit être effectuée en liaison avec le responsable / propriétaire de la porte. Le responsable /propriétaire prend alors note de toutes les fonctions de la porte. La responsabilité de la surveillance quotidienne de la sécurité et du bon fonctionnement incombe au responsable / propriétaire de la porte.
- La livraison et la mise en service de la porte doivent inclure des manuels dont le contenu doit être conforme aux éléments décrits dans la norme EN 16005.
- Des opérations de maintenance régulières doivent avoir lieu sur la porte, au moins une fois par an. Elles doivent être effectuées par une société de services agréée et consignées par écrit.
- Les anciennes portes existantes peuvent être contrôlées minutieusement pendant la maintenance et testées conformément à la norme. Tout écart par rapport à l réglementation doit être identifié et consigné, auquel cas le propriétaire / responsable de la porte se voit proposer une mise à jour pour être conforme à la nouvelle norme.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POSSIBLES DU NON-RESPECT DE LA NORME EN 16005 ?

Une réglementation plus stricte a souvent des conséquences plus grandes, comme c'est le cas avec la norme EN 16005.

Si cette norme ou les réglementations associées ne sont pas respectées et qu'un incident survient après la mise en service de la porte, votre responsabilité peut être engagée.

QUELLES PORTES NE SONT PAS SOUMISES À LA NORME EN 16005 ?

Les portes à ouverture verticale, les portes d'ascenseur, les portes de véhicules, les portes et/ou portillons motorisés principalement destinés à la circulation routière ou à l'accès aux biens, les portes utilisées dans des processus industriels, les barrières de sécurité, les tourniquets et les plateformes.

COMMENT SATISFAIRE LES EXIGENCES DE LA NOUVELLE NORME EN 16005 ?

Boon Edam propose une gamme complète de produits et de solutions qui répondent à la nouvelle norme EN 16005. Nos équipes peuvent vous conseiller et vous aider à respecter cette nouvelle norme.



UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL.

Depuis plus de 140 ans, nous fabriquons des solutions d'entrée sécurisées haut de gamme et élégantes aux Pays-Bas, aux États-Unis et en Chine. Forts de nos filiales établies dans les grandes villes du monde entier, nous pouvons affirmer en toute confiance que nous couvrons tous les points du globe. En outre, notre service d'exportation à l'international travaille non seulement en partenariat avec nos distributeurs mais il commercialise aussi nos produits et services en direct partout dans le monde. Ce vaste réseau nous permet d'occuper une solide position dans le monde et de bien comprendre les marchés locaux ainsi que leurs exigences uniques.

Pour trouver votre expert Boon Edam le plus proche, rendez-vous sur le site :

www.boonedam.fr/contact



Boon Edam S.A.S.
T +33 (0)1 30 11 05 05
E contact@boonedam.fr
I www.boonedam.fr

 **BOON EDAM**
YOUR **ENTRY** EXPERTS.